

6 décembre 1996 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Lettre de condoléances et remerciements de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressée à M. Lucien Bouchard, Premier ministre du Québec, après le décès d'une Québécoise dans l'attentat du RER à Port Royal, Ouagadougou le 6 décembre 1996.

Monsieur le Premier ministre, Cher ami,

- J'ai été très touché du message de solidarité que vous m'avez fait parvenir au lendemain du tragique attentat perpétré dans une station du RER. Dans ce moment douloureux, la France est particulièrement sensible au témoignage d'amitié et de sympathie que le peuple canadien lui a adressé par votre intermédiaire.
- Vous pouvez être assuré que cet acte odieux et barbare n'entamera pas la ferme détermination du gouvernement et de la Nation tout entière, de lutter par tous les moyens contre le terrorisme sous toutes ses formes. Dans ce combat, je sais pouvoir compter sur l'appui du Canada et je vous en suis reconnaissant.
- J'apprends avec une grande tristesse que l'une de vos ressortissantes, Mme Viel, a été tuée dans cet attentat et que son mari, M. Stonebanks, a été grièvement blessé.
- Je vous prie de transmettre à la famille de la victime, en mon nom personnel comme au nom du Gouvernement français, mes plus sincères condoléances et l'assurance de ma profonde compassion.
- Je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'assurance de ma haute considération.
- Avec ma très grande tristesse.\